

Initiation à la recherche documentaire



Arts du langage

Littérature

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE



Référents

Cornillon-confoux
Menzoula HADJ MOHAMED DAOUJJI :
04 90 50 41 40
menzoula.hadjmohameddaoudji@ampmetropole.fr

Entressen Jeunesse
Stella LEBAIL : 04 90 50 67 01
stella.lebail@ampmetropole.fr

FOS-sur-Mer
Danuta DABROWSKA : 04 42 11 27 51
danuta.dabrowska@ampmetropole.fr

Grans
Marion PHILIPPOT : 04 90 55 85 69
marion.philippot@ampmetropole.fr

Istres
Cécile NATTERO 04 42 11 24 62
cecile.nattero@ampmetropole.fr

Miramas
Karim ABDELALI 04 90 58 53 53
karim.abdelali@ampmetropole.fr

Port-Saint-Louis-du-Rhône
Marie-claude MOLLON : 04 42 86 10 11
marie-claude.mollon@ampmetropole.fr

www.ouestprovence.fr

Objectifs

Favoriser l'autonomie de l'élève dans la recherche documentaire par l'acquisition des compétences suivantes :

- se repérer dans les ressources documentaires physiques afin de s'en approprier le contenu,
- savoir utiliser le catalogue et les ressources documentaires numériques de la médiathèque (initiation),
- s'initier à la recherche documentaire sur le web (réservé CM1, CM2).

Descriptif

Les élèves seront initiés à la classification des documents afin de leur faciliter le repérage dans les collections. Ils s'approprieront le contenu de la sélection thématique et apprendront à utiliser le sommaire, l'index, le lexique. Ils rechercheront ces documents au catalogue informatisé et se familiariseront avec l'utilisation du portail documentaire. Les élèves de CM1 et CM2 apprendront à connaître les différents types d'information, à bien utiliser les outils nécessaires à la recherche, à trier et exploiter les résultats, à noter ou enregistrer l'information. Cette initiation est prévue sur plusieurs séances, à déterminer avec l'enseignant. Une lecture collective peut conclure la séance.

Nombre de classe par séance : 1

Durée : 1 heure

Lieu de déroulement : les médiathèques du réseau

Évaluation : grilles statistiques qualitatives et quantitatives.

Indicateurs financiers : 45€ par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

Participations financières demandées : aucune.

Modalités techniques et de fonctionnement : contacter préalablement le bibliothécaire pour préparer ensemble les séances et prendre rendez-vous. L'enseignant sensibilise en amont les élèves au projet et les accompagne tout au long de la séance. Le bibliothécaire assure le déroulement des séances dans leur contenu et leur organisation.